

[marches-securises.fr](http://marches-securises.fr)

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**OPH Cannes Pays de Lérins (06)**  
22 boulevard Louis Négrin  
06150 Cannes

**AVIS DE MARCHÉ SERVICES****Organisme acheteur**

OPH Cannes Pays de Lérins (06), Pascal VEROT Directeur Général, 22 boulevard Louis Négrin, 06150 Cannes, FRANCE. Tel : +33 493481222. Fax : +33 493473905. E-mail : mpguiraud@ophcannes.net.

**Adresse(s) internet**

Adresse générale de l'organisme acheteur : <http://www.ophcannes.net>  
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Objet du marché**

**MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCES ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DE L'OPH DE CANNES**  
Procédure adaptée passée en application des articles L2123-1 et R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique.

**Lieu d'exécution**

22 boulevard Louis Négrin 06150 CANNES

**Caractéristiques****Type de procédure :**

Procédure adaptée.

**Caractéristiques principales :**

Durée :

La durée du marché court à compter de sa notification, jusqu'au 31 décembre 2025 maximum, avec faculté de résiliation annuelle pour l'une ou l'autre partie moyennant un préavis de 6 Mois avant le 1er Janvier de chaque année.

Délai d'exécution :

Le délai d'exécution des prestations court du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2025 maximum.

**Des variantes seront prises en considération : Oui**

**Division en lots : Non**

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

**Vendredi 15 octobre 2021 - 12:00**

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).**

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)**

01 janvier 2022

**Conditions relatives au marché****Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Le règlement des dépenses se fera virement bancaire

- Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours

- Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros

- Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de l'OPH

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

Le marché est attribué à un opérateur économique unique ou un groupement d'opérateurs économiques.

L'offre, qu'elle soit présentée par un seul opérateur ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée.

En cas de groupement entre assureurs ou entre intermédiaire (s) d'assurance et assureur (s), celui-ci devra prendre la forme d'un groupement conjoint non solidaire car il n'y a pas de solidarité en matière de coassurance et que seul l'assureur porte et provisionne le risque.

Pour l'attribution la transformation du groupement en groupement non solidaire pourra être imposée par le pouvoir adjudicateur.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

La coassurance est autorisée, si le risque est couvert en totalité à 100 %.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée : Euro.**

## **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

### **Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur**

21/0089

**Renseignements complémentaires :**

L'OPH de Cannes pays de Lérins se réserve le droit d'engager une négociation avec les offres économiquement les plus avantageuses. Toutefois, l'acheteur peut attribuer le présent marché sur la base des offres initiales sans négociation. Les modalités des négociations sont décrites à l'article 5.6 du règlement de la consultation.

Les variantes libres sont autorisées

La solution proposée en variante libre doit au minimum répondre aux exigences relatives à l'objet du contrat et à la nature des garanties.

Le candidat ne pourra présenter qu'une seule offre en variante.

Les modalités de présentation et de jugement des offres en variantes sont indiquées à l'article 6 du règlement de la consultation

### **Date d'envoi du présent avis**

18 août 2021